



**UNION ARMENIENNE DE SUISSE**  
**XIe JEUX INTERCOMMUNAUTAIRES ARMENIENS**  
**GENEVE – 14 au 17 avril 2017**

**Football Indoor - Règlement de base**

**Article 1 :**

Les rencontres se dérouleront selon un programme qui sera publié avant le tournoi.

Ce tournoi est organisé avec la participation de **16** équipes divisées en **4** groupes sous forme de championnat avec quart de finale, demi-finale et finale.

**Article 2 :**

Le classement sera établi de la façon suivante :

**1)**

- 3 points par match gagné.
- 1 point par match nul.
- 0 point par match perdu.

**2)** En cas d'égalité, le goal-average des matchs directs sera déterminant

**3)** En cas d'égalité, le classement sera établi par confrontation directe

**Article 3 :**

Les matchs de la phase éliminatoire auront une durée de 1 x12 minutes en continue. Les Les changements de joueurs se font de manière "volantes" et sans restriction de nombre. Le ballon utilisé est un ballon de foot en salle taille N° 4 (ne rebondit pas beaucoup)

Les finales : temps de jeu 2 x 15 minutes. En cas d'égalité, prolongation de 3 minutes. Les changements de joueurs se font de manière "volantes" et sans restriction de nombre. Le ballon utilisé est un ballon de foot en salle taille N° 4 (ne rebondit pas beaucoup)

Les équipes se composent de **9+1** joueurs maximums. **Six** joueurs sur le terrain.

Seul 1 joueur non arménien est admis par équipe.

En cas de surplus de joueurs sur le terrain (plus de six) = penalty contre l'équipe fautive.

**Article 4 :**

Tout litige sera tranché immédiatement par le comité organisateur (3 personnes)

**Article 5:**

Le joueur ou dirigeant expulsé pour mauvaise conduite par les arbitres du tournoi sera disqualifié pour le match suivant.

En cas de récidive, l'équipe concernée sera éliminée de la compétition.

**Article 6 :**

La participation au tournoi implique de chaque participant la reconnaissance du présent règlement et son acceptation dans toutes ses clauses.

**Article 7 :**

- Chaque participant doit être couvert par une assurance accident et maladie de son pays.
- L'U.A.S. décline toute responsabilité envers les équipes invitées en cas de maladie ou accident, ainsi que le vol.

**REGLEMENT DU TERRAIN**

- Le gardien ne peut pas lancer la balle plus loin que la moitié du terrain.(si non coup franc au milieu du terrain)
- On peut jouer avec la bande tout autour du terrain, y compris derrière les buts.
- Remise en jeux au pied pour toute sortie y compris le plafond.
- Il n'y a pas de hors jeux.